



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 22 d) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

## Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Soumis en application de la résolution [73/244](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport examine l'état actuel de la pauvreté en milieu rural ainsi que les lacunes et les difficultés qui font obstacle à son élimination, en particulier dans les pays en développement, et contient des recommandations sur la manière de surmonter ces nombreuses contraintes.

---

\* [A/74/150](#).



## I. Introduction

1. Grâce à l'action menée au niveau mondial, la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat, était revenue de 11,2 % en 2013 à 10 % en 2015. Les habitants des zones rurales n'ont pas bénéficié de cette avancée, beaucoup d'entre eux étant toujours en proie à une grande misère. Alors qu'environ 54 % de la population mondiale résident en zones rurales, le taux de pauvreté dans ces zones était de 17,2 % en 2015, contre 5,3 % dans les zones urbaines. Encore plus inquiétant, 79 % des personnes souffrant d'une extrême pauvreté vivaient en milieu rural en 2015<sup>1</sup>, contre 80 %<sup>2</sup> en 2013.

2. La pauvreté rurale va au-delà de la simple pauvreté de revenu et englobe la faim, la malnutrition, le manque de capacités, l'insuffisance de biens, le manque de moyens, l'exclusion sociale et la marginalisation. À l'échelle mondiale, on estime que 821 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2017, contre 784 millions en 2015. L'Afrique reste le continent qui connaît la plus forte prévalence de la sous-alimentation, puisque ce phénomène touche un cinquième de sa population, avec des répercussions particulièrement marquées dans les zones rurales.

3. Selon une mesure multidimensionnelle de la pauvreté, 83,5 % des pauvres vivaient en milieu rural en 2013<sup>3</sup>. Bien que la pauvreté rurale soit concentrée en grande partie en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, elle constitue aussi un problème majeur dans d'autres régions en développement. Dans les pays développés, les populations rurales sont également davantage touchées par la pauvreté que les habitants des zones urbaines. La réalisation des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2 dépend donc de façon vitale de l'issue de la lutte contre la pauvreté rurale.

4. Les pauvres ruraux constituent un groupe très hétérogène, composé d'exploitants familiaux, de producteurs de subsistance, d'ouvriers agricoles sans terres, de pêcheurs, d'éleveurs et de populations tributaires des forêts<sup>4</sup>. Environ deux tiers des personnes vivant dans l'extrême pauvreté en milieu rural sont des ouvriers agricoles, tandis que quelque 40 % habitent dans des forêts et des savanes<sup>5</sup>. Les autochtones constituent à peu près un tiers des pauvres en milieu rural, même s'ils ne représentent qu'environ 10 % des pauvres dans le monde et 5 % de la population mondiale<sup>6</sup>. Plus de 45 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des enfants de moins de 15 ans et 60 % d'entre elles font partie de ménages comptant au moins trois enfants<sup>7</sup>.

5. Les lacunes qui font obstacle à l'élimination de la pauvreté en milieu rural sont principalement les suivantes : manque des données nécessaires à l'élaboration des politiques, en particulier de données ventilées par facteurs pertinents ; insuffisance des investissements dans l'agriculture et le développement rural ; bas niveau et inadéquation de la formation du capital humain requis pour la création de moyens de

<sup>1</sup> Banque mondiale, *Poverty and shared prosperity 2018: Piecing Together the Poverty Puzzle* (Banque mondiale, Washington, 2018).

<sup>2</sup> Andrés Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor », *World Development*, vol. 101 (janvier 2018).

<sup>3</sup> Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2018*.

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Ending Extreme Poverty in Rural Areas: Sustaining Livelihoods to Leave No One Behind* (FAO, Rome, 2018), disponible à l'adresse suivante : [www.fao.org/3/CA1908EN/ca1908en.pdf](http://www.fao.org/3/CA1908EN/ca1908en.pdf).

<sup>5</sup> FAO, *La situation des forêts du monde 2018 : les forêts au service du développement durable* (FAO, Rome, 2018), disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/a-i9535fr.pdf>.

<sup>6</sup> Gillette Hall et Harry Anthony Patrinos (dir.), édition de réimpression, *Indigenous Peoples, Poverty and Development* (Cambridge University Press, 2014).

<sup>7</sup> Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor ».

subsistance en milieu rural ; rareté des possibilités de génération de revenus non agricoles ; manque de capacités de production et absence de transformation de l'agriculture et de transformation durable des zones rurales en général ; persistance de l'inégalité entre les femmes et les hommes ; absence de protection sociale ; insuffisance des infrastructures et des services de base ; absence ou faiblesse de la capacité d'adaptation et de la résilience voulues pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes ; manque d'institutions rurales efficaces et insuffisance des ressources. En outre, les ruraux ne bénéficient toujours pas des retombées de la croissance économique et bon nombre de pauvres demeurent au bas de l'échelle en termes de niveau de consommation. De même, les pauvres en milieu rural ne sont pas en mesure d'accumuler les biens de production nécessaires pour sortir durablement de la pauvreté.

6. Vivre en milieu rural accroît la probabilité de souffrir de la pauvreté et du dénuement. Les zones rurales peuvent être des cercles vicieux de la pauvreté, les personnes qui y vivent faisant face à une combinaison de problèmes : faible rendement de l'investissement, intégration partielle dans des marchés fragmentés, manque d'accès aux services publics et exclusion sociale et politique. La ruralité se conjugue à d'autres facteurs de marginalisation et d'inégalité tels que le genre, le handicap et l'appartenance ethnique, qui sont souvent à l'origine de l'exclusion sociale, entre autres. De plus, l'accapement des terres et l'insécurité croissante associée à l'accès aux ressources naturelles et au contrôle de celles-ci ainsi qu'aux droits fonciers et aux droits d'usage de l'eau compromettent les moyens de subsistance en milieu rural, notamment ceux des groupes autochtones, qui sont également parfois encore plus défavorisés par les stratégies de développement dominantes. De même, la dégradation des ressources naturelles dont dépend la population rurale exacerbe la pauvreté. Une proportion importante de ruraux pauvres vit également dans des milieux fragiles et touchés par un conflit, avec peu ou pas de protection sociale. Des normes sociales discriminatoires et des stéréotypes sexistes profondément enracinés entravent la capacité des femmes rurales de se faire entendre, de participer à des organisations locales et de posséder des biens de production, notamment des terres. Les difficultés rencontrées dans l'élimination de la pauvreté découlent également de facteurs qui vont au-delà de la possession de biens par la population rurale ou de la dotation en ressources locales de ces zones. Les ménages ruraux font face souvent à des contraintes imposées par le marché et les défaillances de l'État et sont exposés à des risques élevés alors qu'ils n'ont qu'une capacité limitée de résister à divers chocs<sup>8</sup>.

## II. État de la pauvreté en milieu rural

### A. Pauvreté rurale dans les pays en développement

7. Dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, la pauvreté est encore très majoritairement concentrée dans les zones rurales. La figure I illustre les ratios de la population rurale pauvre en fonction du seuil de pauvreté national pour certains pays les moins avancés pour la période 2010-2015. Les figures II et III montrent les mêmes ratios pour les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La part de la population rurale vivant dans la pauvreté dépasse les 70 % au Burundi, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Lesotho, en Sierra Leone et au Togo. S'agissant des petits États insulaires en développement, plus

<sup>8</sup> Banque mondiale, *World Development Report 2008: agriculture for development* (Banque mondiale, Washington, 2007).

de 50 % de la population rurale vivaient dans la pauvreté en Guinée-Bissau, en Haïti et en République dominicaine.

8. En Afrique subsaharienne, 41 % de la population subsistaient avec moins de 1,90 dollar par jour en 2015 et plus de 70 % des pauvres habitaient dans des zones rurales. L'Afrique subsaharienne est la seule grande région où le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté, passant de 276 millions en 1990 à 413 millions en 2015, et la pauvreté devrait y demeurer essentiellement concentrée en milieu rural. La pauvreté rurale s'est également accrue dans des pays tels que le Yémen et l'Ouganda, du fait des conflits et des catastrophes naturelles. En Ouganda, elle progresse depuis 2016, en raison des sécheresses et des pertes de récoltes causées par les ravageurs. Au Mali, l'extrême pauvreté est concentrée en milieu rural du fait des conflits, du manque de ressources, des taux de fécondité élevés, des rapports de dépendance économique et de la vulnérabilité face aux sécheresses. En Asie du Sud, le nombre total de pauvres vivant en milieu rural reste important, malgré une réduction notable de l'extrême pauvreté. Il ressort des estimations nationales de la pauvreté en Inde pour la période 2011-2012 qu'environ 80 % des pauvres du pays vivaient en zones rurales<sup>9</sup>. Il en allait de même de 80 % des pauvres du Pakistan en 2014<sup>10</sup>.

9. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les niveaux de pauvreté sont généralement faibles, mais les zones rurales font exception. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le recul rapide de la pauvreté concerne également les zones rurales. En Chine, 12,89 millions de personnes vivant en milieu rural sont sorties de la pauvreté en 2017, ce qui a ramené le taux de pauvreté rurale à 3,1 %. Malgré ces avancées remarquables, les changements démographiques qui contribuent à l'accroissement des rapports de dépendance et à la contraction de la main d'œuvre constituent un obstacle de taille à l'élimination des poches de pauvreté qui subsistent en milieu rural. Les pays qui connaissent ce type de changements feront probablement face à une baisse de l'épargne des ménages. Le vieillissement de la population rurale compromet également l'élimination de la pauvreté rurale, car il se traduit par une augmentation des transferts publics vers les systèmes de protection sociale et de soins de santé.

10. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de pauvreté chronique est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, même si le nombre de personnes touchées est plus important dans certaines zones urbaines<sup>11</sup>. Bien que le taux d'extrême pauvreté demeure relativement faible dans la région, la pauvreté rurale y a augmenté pour la première fois en 10 ans, ce qui a annulé les acquis antérieurs. Avant cette récente augmentation, le taux de pauvreté rurale était revenu de 65 % en 1990 à 46 % en 2014. Cependant, entre 2014 et 2016, deux millions de personnes sont tombées dans la pauvreté, ce qui porte le nombre total de pauvres à 59 millions, soit 48,6 % de la population rurale. Il s'agit pour bon nombre de membres de groupes autochtones, de femmes, d'agriculteurs de subsistance et de paysans sans terres<sup>12</sup>. La dernière fois que la région a connu un revers de cette ampleur, c'était à cause des effets de la récession de 2008-2009.

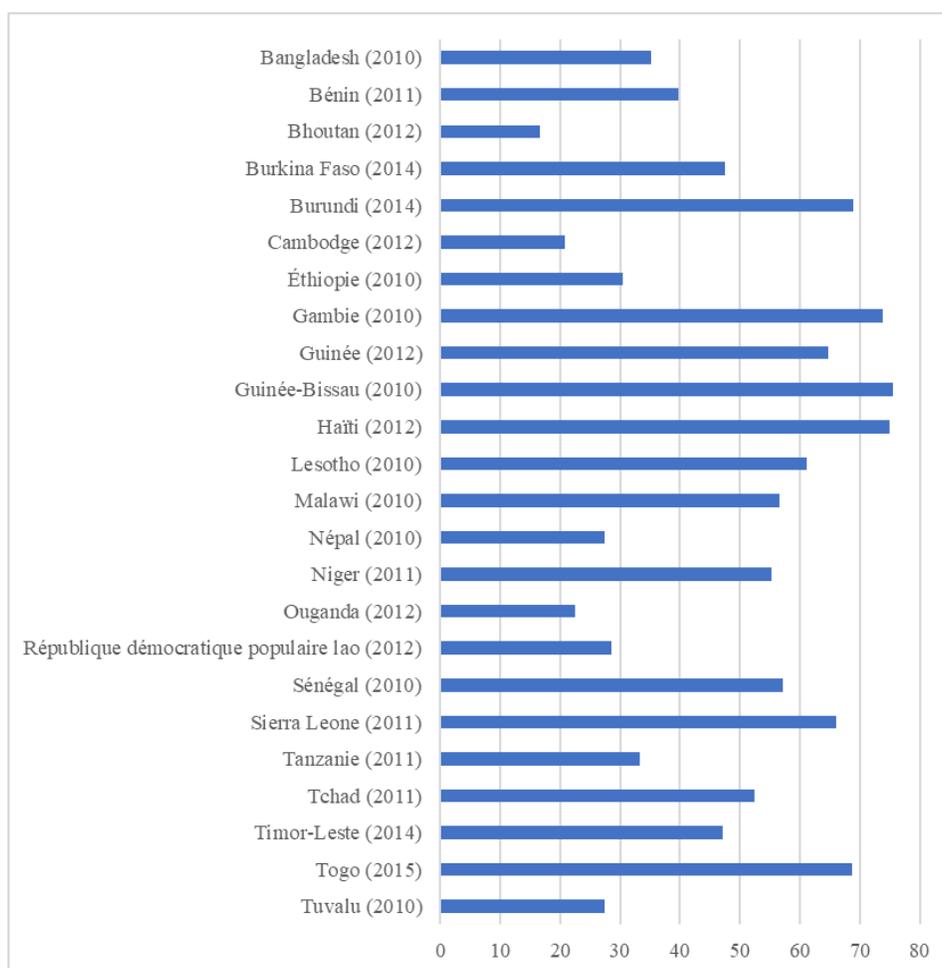
<sup>9</sup> Inde, « Eliminating poverty: creating jobs and strengthening social programs », document hors série n° 2, 21 mars 2016.

<sup>10</sup> Banque mondiale, *When Water Becomes a Hazard: a Diagnostic Report on the State of Water Supply, Sanitation and Poverty in Pakistan and its Impact on Child Stunting* (Banque mondiale, Washington, 2018), disponible à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/649341541535842288/pdf/131860-WP-P150794-PakistanWASHPovertyDiagnostic.pdf>.

<sup>11</sup> Renos Vakis *et al.*, *Left Behind: Chronic Poverty in Latin America and the Caribbean* (Banque mondiale, Washington, 2015).

<sup>12</sup> FAO, *Panorama de la pobreza rural en América Latina y el Caribe 2018* (FAO, Santiago, 2018) (en espagnol seulement).

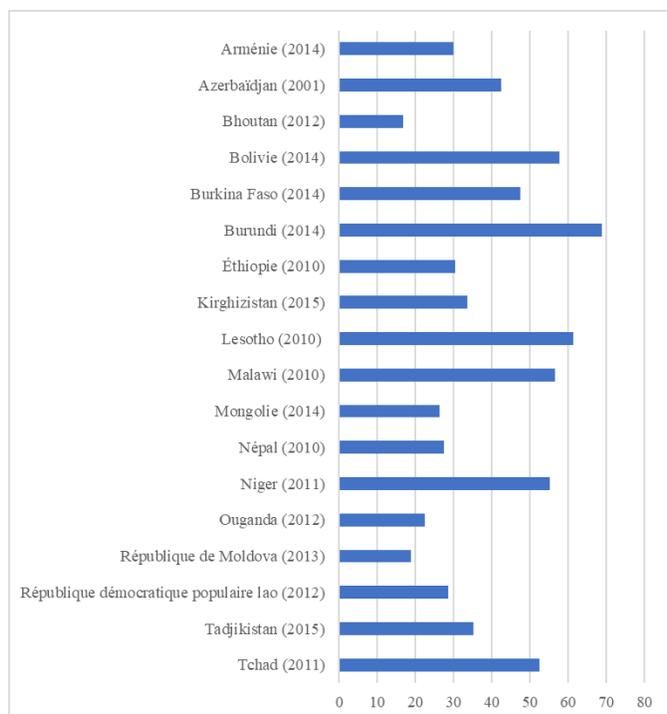
Figure I  
**Ratio de la population rurale pauvre en fonction du seuil de pauvreté national pour les pays les moins avancés**



Source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.RUHC?view=map>.

Note : Les valeurs les plus récentes concernent la période 2010-2015 ; en pourcentage de la population rurale.

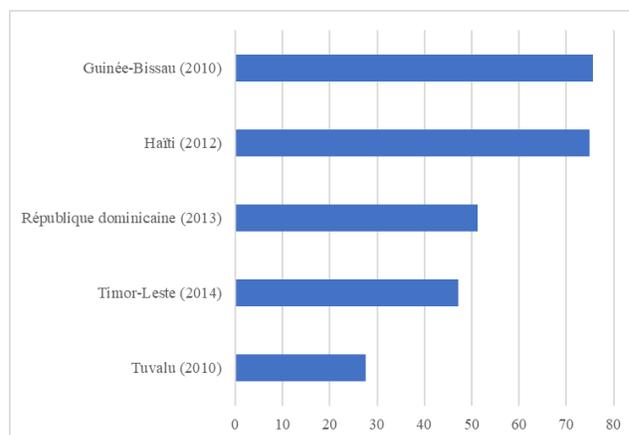
Figure II  
**Ratio de la population rurale pauvre en fonction du seuil de pauvreté nationale pour les pays en développement sans littoral**



Source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.RUHC?view=map>.

Note : Les valeurs les plus récentes concernent la période 2010-2015 ; en pourcentage de la population rurale.

Figure III  
**Ratio de la population rurale pauvre en fonction du seuil de pauvreté nationale pour les petits États insulaires en développement**



## B. Pauvreté rurale dans les pays développés

11. La part des pauvres ruraux dans le nombre total de pauvres est en baisse dans les pays développés. Cependant, des populations vivant dans certaines zones et localités rurales restent encore en marge de cette évolution. C'est le cas notamment des populations rurales autochtones, qui sont soit tout en bas, soit vers le bas de l'échelle en ce qui concerne diverses dimensions de la pauvreté, telles que le revenu, l'emploi, la santé, le logement et l'éducation. La pauvreté rurale dans les pays développés est liée à la désindustrialisation et aux changements démographiques, qui s'accompagnent notamment de la disparition d'emplois décents ainsi que du déclin et du vieillissement des communautés rurales. L'exclusion sociale, l'éloignement, les faibles niveaux d'instruction, l'insuffisance de la couverture sociale et des capacités institutionnelles, le manque de logements adéquats et de services de santé, le faible accès aux technologies de l'information et des communications et la baisse de la qualité de l'infrastructure sont des déterminants de la pauvreté rurale dans les pays développés. L'insuffisance des données et des travaux d'analyse sur les moyens de subsistance des populations rurales et le faible poids politique de celles-ci contribuent

à leur manque de visibilité et expliquent pourquoi elles ne sont pas autant prises en compte que les pauvres des zones urbaines dans l'élaboration des politiques<sup>13</sup>.

12. Aux États-Unis d'Amérique, le taux officiel de pauvreté en milieu rural en 2016 était de 16,9 %, contre 13,6 % en milieu urbain. Lorsque le pays a lancé la « guerre contre la pauvreté » au milieu des années 1960, le taux de pauvreté en milieu rural était de 25 %. Cependant, il subsiste des obstacles à l'élimination de la pauvreté rurale. Par exemple, près d'un quart des hôpitaux ruraux sont sur le point de fermer leurs portes. En plus de limiter davantage l'accès des ruraux aux services de santé, les fermetures d'hôpitaux entraîneront vraisemblablement une diminution des revenus par habitant et une hausse du taux de chômage dans les zones rurales, étant donné que la santé est un secteur économique clef et une importante source d'emploi dans ces zones<sup>14</sup>. Dans l'Union européenne, le pourcentage de personnes vivant en milieu rural qui sont exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est tombé de 27,2 % en 2014 à 25,5 % en 2016<sup>15</sup>. En Fédération de Russie, les taux de pauvreté et de chômage sont deux fois plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ruraux représentent 40,4 % de la population de ce pays vivant au-dessous du seuil de pauvreté<sup>16</sup>. La grande hétérogénéité entre les pays est un autre aspect important de la pauvreté rurale en Europe. C'est en Bulgarie, à Malte et en Roumanie que les taux de pauvreté rurale sont les plus élevés par rapport aux taux de pauvreté urbaine. En Europe de l'Est, les ruraux représentent l'essentiel des pauvres au Kirghizistan, en République de Moldova et au Tadjikistan.

### III. Lacunes et difficultés faisant obstacle à l'élimination de la pauvreté en milieu rural

13. La présente section traite des lacunes et des difficultés auxquelles les pays doivent remédier pour éliminer la pauvreté en milieu rural, en particulier dans les pays en développement.

#### A. Ralentissement de la croissance mondiale

14. La croissance économique a joué un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté. Toutefois, environ 38 millions de personnes de moins échapperont à l'extrême pauvreté d'ici à 2030, en raison du ralentissement de l'économie mondiale. Dans les pays les plus pauvres, la pauvreté devrait augmenter fortement chez les agriculteurs, avec plus de 4 % de la population agricole connaissant la pauvreté absolue en 2030. Le ralentissement de la croissance mondiale expose également les ménages agricoles des pays à revenu intermédiaire à un risque accru : la proportion de la population agricole qui restera prisonnière de la pauvreté augmente de plus de 1,5 % par rapport aux estimations précédentes<sup>17</sup>. En outre, la croissance n'a pas été inclusive. Bien que la consommation moyenne ait progressé de manière soutenue et

<sup>13</sup> Commission européenne, « Report of the Conference on combating poverty and social exclusion in rural areas, held in Budapest on 11 and 12 June 2009 », publié par la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances.

<sup>14</sup> David Mosley et Daniel DeBehnke, « Rural hospital sustainability: new analysis shows worsening situation for rural hospitals, residents », document établi par Navigant Consulting, février 2019.

<sup>15</sup> Union européenne, « Poverty and social exclusion in rural areas: final study report » (Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 2008).

<sup>16</sup> Olga Lisova *et al.*, « Challenges to sustainable rural development in Russia: social issues and regional divergences », *Applied Studies in Agribusiness and Commerce*, vol. 10, n° 1.

<sup>17</sup> David Laborde Debucquet et Will Martin, « Implications of the global growth slowdown for rural poverty », *Agricultural Economics*, vol. 48, n° 3.

que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ait diminué dans le monde en développement, le niveau de consommation des ménages les plus pauvres n'a pas beaucoup augmenté ces trois dernières décennies<sup>18</sup>.

## B. Lacunes et difficultés associées aux données

15. Le manque de données ventilées selon des facteurs pertinents pour l'élaboration des politiques constitue un obstacle majeur à l'élimination de la pauvreté rurale, de nombreux pays en développement ne disposant ni d'informations harmonisées sur ce phénomène, ni des données nécessaires pour le mesurer de manière multidimensionnelle. Ces difficultés sont particulièrement préoccupantes en Afrique subsaharienne, dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sortant d'un conflit. Certes, la disponibilité, la comparabilité et la qualité des données permettant d'analyser la pauvreté non monétaire se sont améliorées, mais en 2012, seuls 27 pays africains sur 48 avaient mené entre 1990 et 2012 au moins deux enquêtes sur la consommation, seules à même de permettre aux décideurs de suivre l'évolution de la pauvreté. Toutefois, bon nombre de ces enquêtes ne sont pas comparables dans le temps<sup>19</sup>. En outre, les groupes défavorisés ou marginalisés restent largement invisibles dans les statistiques officielles. Du fait de l'insuffisance des registres et statistiques de l'état civil, les enfants pauvres des zones rurales ne bénéficient généralement pas des avantages que procure la détention d'un acte de naissance<sup>20</sup>. Des informations ventilées par sexe sont disponibles pour moins d'un quart des indicateurs nécessaires pour suivre les aspects liés au genre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir E/CN.6/2018/3). L'insuffisance des données dans les pays en développement est d'autant plus problématique que les moyens statistiques y sont limités et que les fonds manquent pour développer les systèmes statistiques.

## C. Politiques sociales inclusives pour autonomiser les habitants des zones rurales

16. Les politiques et stratégies d'éradication de la pauvreté rurale devraient viser à investir dans l'éducation et la santé, le renforcement des compétences et les programmes de protection sociale, ainsi qu'à développer les investissements ciblant les zones où vivent les pauvres. La présente section traite de certains lacunes et problèmes auxquels il faut remédier pour améliorer les capacités et autonomiser les habitants des zones rurales.

### 1. Éducation

17. Dans les pays en développement, la population rurale étant plus nombreuse que la population urbaine, la plupart des enfants fréquentent des écoles rurales. Toutefois, bien que les taux de scolarisation dans le primaire aient considérablement progressé, les enfants des zones rurales, notamment les filles, ont encore aujourd'hui moins de chances d'aller à l'école que les autres. Pour éliminer la pauvreté rurale, il est donc crucial de s'attaquer aux lacunes et aux difficultés propres à l'éducation en milieu rural. Il s'agit notamment de combler les écarts importants qui existent entre les zones

<sup>18</sup> Martin Ravallion, « Are the world's poorest being left behind? », *Journal of Economic Growth*, vol. 21, n° 2.

<sup>19</sup> Katleen Beegle *et al.*, *Poverty in a Rising Africa*, (Banque mondiale, Washington, 2016).

<sup>20</sup> Amiya Bhatia *et al.*, « Who and where are the uncounted children? Inequalities in birth certificate coverage among children under five years in 94 countries using nationally representative household surveys », *International Journal for Equity in Health*, vol. 16 (2017).

rurales et les zones urbaines en matière d'accès à l'éducation, de fréquentation et de résultats scolaires. Les écoles rurales ne disposent pas toujours pas d'enseignants convenablement formés ni des infrastructures et installations de base nécessaires à un environnement d'apprentissage efficace. Les difficultés sont souvent interdépendantes et multifformes, aggravées par des processus de croissance non inclusifs et des problèmes de pauvreté, d'inégalité, de négligence du monde rural, de discrimination fondée sur le genre ou sur d'autres motifs, ainsi que par des conflits.

18. En conséquence, la grande majorité des 262 millions d'enfants non scolarisés en 2017 vivaient dans les zones rurales<sup>21</sup> et leur nombre n'a que peu diminué depuis 2007. La proportion d'enfants non scolarisés est en moyenne deux fois plus élevée dans les zones rurales (16 %) que dans les zones urbaines (8 %). Dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les élèves ruraux ont deux fois moins de chances d'achever le deuxième cycle du secondaire que leurs condisciples urbains. Les niveaux d'études sont particulièrement faibles chez les groupes autochtones, les ouvriers agricoles, les pêcheurs et les éleveurs. Par exemple, dans les communautés pastorales et nomades de Somalie, 16 % seulement des enfants de plus de 6 ans étaient inscrits à l'école en 2015, soit moins de la moitié de la moyenne nationale<sup>22</sup>.

19. Pour augmenter le taux de scolarisation et renforcer les acquis scolaires en milieu rural, il faudrait s'efforcer de développer les capacités des enseignants et d'élargir l'accès à l'éducation de base afin que les enfants de tous milieux aient les mêmes chances de réussite. Des mesures adaptées devraient être prises pour que les enfants de familles pauvres, non seulement soient inscrits à l'école, mais poursuivent leurs études, car un niveau d'instruction primaire est rarement suffisant pour avoir accès à l'emploi.

## 2. Santé

20. En dépit d'importantes avancées, des disparités en matière de santé subsistent entre zones rurales et zones urbaines. S'y attaquer est un moyen d'éliminer la pauvreté et d'atteindre d'autres objectifs de développement durable. En outre, l'amélioration de la santé de la population rurale est une fin en soi et un aspect essentiel de la volonté exprimée de ne laisser personne de côté. Dans la plupart des pays, les inégalités sanitaires en milieu rural se manifestent par des différences dans l'exposition et la vulnérabilité aux facteurs de risque, l'accès à des services de santé de haute qualité tout au long du parcours de soin, les résultats en matière de santé et les conséquences et résultats de l'utilisation des services (par exemple l'appauvrissement des intéressés). Bien que les indicateurs de santé divergent selon les pays, les données existantes indiquent que les populations rurales et pauvres souffrent d'importantes inégalités en matière de santé, qui tiennent au fait que les systèmes de santé sont généralement moins performants dans les zones rurales et que certains déterminants sociaux et environnementaux sont défavorables à la santé des populations rurales pauvres.

21. Dans de nombreux pays, la mortalité maternelle est plus élevée chez les femmes vivant dans les zones rurales et dans les communautés pauvres<sup>23</sup>. Les enfants des zones rurales ont 1,5 fois plus de risques de décéder avant l'âge de 5 ans que ceux

<sup>21</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 – Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs* (UNESCO, Paris, 2018).

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS), « Principaux repères : mortalité maternelle », 2018, disponible à l'adresse : [www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality](http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality).

des zones urbaines<sup>24</sup>. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les enfants vivant en milieu urbain risquent moins de souffrir d'un retard de croissance et d'insuffisance pondérale que les enfants des zones rurales. Les taux de dénutrition sont généralement plus élevés chez les enfants vivant en milieu rural que chez ceux vivant en milieu urbain, et chez les ménages du quintile le plus pauvre que chez ceux du quintile le plus riche<sup>25</sup>. Les maladies non transmissibles se propagent à un rythme alarmant dans les zones rurales et les maladies tropicales négligées touchent elles aussi tout particulièrement les pauvres des zones rurales. Ces difficultés sont aggravées par le fait qu'il manque 7 millions d'agents de santé qualifiés pour fournir des soins de santé de qualité dans les zones rurales, contre 3 millions dans les zones urbaines, et que le déficit d'investissement par habitant en matière de santé est deux fois plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

22. L'absence d'acte de naissance peut constituer un obstacle majeur à l'accès des pauvres ruraux aux soins de santé et aux autres services sociaux. En milieu rural, les personnes âgées sont également en moins bonne santé que celles qui vivent dans les zones urbaines en raison de facteurs sociaux défavorables, de systèmes de santé moins performants, de l'éloignement géographique des services de santé et du développement moindre des transports. Les difficultés d'accès aux soins de santé et aux services sociaux sont d'autant plus importantes pour les personnes à mobilité réduite ou pour celles qui souffrent d'une perte de fonction cognitive.

23. Les pauvres en milieu rural rencontrent souvent des difficultés en matière de sécurité et de santé au travail et subissent des restrictions dans l'exercice de leurs droits à prestations. Les ouvriers agricoles courent deux fois plus de risques de mourir au travail que les travailleurs d'autres secteurs<sup>26</sup>, ce qui exige que soit amélioré sans tarder l'accès de la population active rurale et agricole aux interventions essentielles et aux services de base en matière de santé au travail.

24. Le renforcement des systèmes de prestations médicales en milieu rural et l'adoption de mesures sanitaires intersectorielles dans le cadre de plans de développement rural novateurs et intégrés peuvent donc contribuer à la réduction de la pauvreté rurale. En particulier, la couverture médicale universelle devrait être encouragée pour répondre aux besoins des pauvres en milieu rural.

### 3. Autonomisation des femmes et égalité des sexes

25. Les difficultés auxquelles doivent faire face les femmes et les filles des zones rurales constituent des obstacles importants à la réalisation de l'objectif consistant à mettre fin à la pauvreté et à la faim dans les zones rurales et au respect de l'engagement de ne laisser personne de côté. Les contraintes qu'elles subissent sont exacerbées par les déséquilibres de pouvoir à caractère sexiste et les cadres politiques et juridiques discriminatoires, ce qui entraîne des inégalités persistantes entre les sexes en ce qui concerne notamment les possibilités d'emploi, la propriété foncière, la productivité et les salaires ruraux. Les femmes et les filles rurales subissent également de multiples formes de discrimination et d'inégalités en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux programmes de protection sociale et elles sont écartées des décisions au sein des ménages et au niveau des communautés locales.

<sup>24</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Levels and Trends in Child Mortality Report, 2018* (Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, 2018).

<sup>25</sup> FAO, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition* (FAO, Rome, 2018).

<sup>26</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), « Promouvoir le développement rural, par la sécurité et la santé au travail », Points clés et orientations pour promouvoir le développement rural, par la sécurité et la santé au travail, 2013.

Les difficultés qu'elles doivent affronter sont encore aggravées par les formes de discrimination croisée, comme le fait d'être autochtone ou d'avoir un handicap.

26. Les inégalités entre les sexes ont des répercussions négatives sur la santé des femmes pauvres des zones rurales et contribuent à l'enracinement de la pauvreté, qui est un déterminant social de la santé. Les femmes et les filles des zones rurales assument aussi la charge disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés, ce qui a des conséquences directes sur leur bien-être et leur aptitude à s'impliquer dans d'autres activités telles que la poursuite d'études ou l'exercice d'un emploi rémunéré. Les normes de genre, les rôles dévolus aux femmes et aux hommes et les relations entre les sexes peuvent également entraîner des inégalités aussi bien pour les femmes que pour les hommes pour ce qui est de l'exposition aux facteurs de risque de mauvaise santé, de la vulnérabilité à ces facteurs et de l'accès aux services. C'est le cas notamment lorsque les femmes doivent demander la permission aux hommes de se rendre dans un établissement de santé ou d'utiliser les ressources financières de la famille pour obtenir un traitement.

27. Les femmes représentent environ la moitié de la main-d'œuvre agricole et sont des agents de changement et de renforcement de la résilience, mais l'écart entre les genres dans l'alimentation et l'agriculture reste important. En milieu rural, les femmes sont plus susceptibles d'être touchées par l'insécurité alimentaire que les hommes. Lorsqu'elles sont productrices, elles se heurtent à des difficultés encore plus grandes que les hommes pour ce qui est de l'accès aux moyens de production, aux intrants, aux services de vulgarisation agricole, aux techniques nouvelles et aux marchés. Les inégalités d'accès à ces services sont l'une des raisons pour lesquelles le secteur agricole est sous-performant dans de nombreux pays en développement, occasionnant des coûts élevés à ce secteur, à l'économie et à la société dans son ensemble, ainsi qu'aux femmes. Le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait être réduit de 100 à 150 millions si les femmes des zones rurales pouvaient accéder comme les hommes aux actifs, à l'éducation et aux marchés agricoles<sup>27</sup>.

28. L'autonomisation des femmes et des filles des zones rurales nécessite d'agir sur de nombreux fronts, notamment en améliorant leur accès à l'éducation et à la formation, aux bourses d'études et aux programmes d'alimentation et de transport scolaires. La réduction des obstacles à l'accès à l'énergie durable, à l'eau et à l'assainissement, aux transports, aux technologies de l'information et des communications et à d'autres services de base contribuera également à accélérer la réduction de la pauvreté.

29. La fourniture sur un pied d'égalité de services et d'infrastructures dans les zones rurales facilite l'accès des femmes à l'éducation et aux ressources productives, leur permettant d'élargir leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités. Il faut redoubler d'efforts pour accroître la représentation des femmes dans les institutions locales et les mécanismes de gouvernance et pour les faire participer à la prise de décisions au sein de leur ménage et de leur communauté. Il faut également s'attacher davantage à surmonter les inégalités dans le travail domestique, à reconnaître la contribution importante des femmes et à leur garantir l'égalité en matière de rémunération, de conditions de travail et d'avantages sociaux. Pour ce faire, il y a lieu de mettre un terme à la marginalisation des femmes pauvres en milieu rural, qui découle de normes et pratiques socioculturelles sexistes, et de prendre en compte les questions de genre dans les politiques, programmes et investissements relatifs aux systèmes agricoles et alimentaires.

<sup>27</sup> FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 – Le rôle des femmes dans l'agriculture : Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement* (FAO, Rome, 2011).

#### 4. Extension des systèmes de protection sociale

30. En 2016, 55 % de la population mondiale étaient totalement exclus de la protection sociale, privant les ménages pauvres d'un revenu minimum ou de mécanismes permettant de pallier efficacement les risques et les chocs. En ce qui concerne l'assurance maladie, 56 % de la population des zones rurales n'ont pas de couverture sanitaire, contre 22 % dans les zones urbaines. La grande majorité des personnes ne bénéficiant d'aucune protection sociale vivent dans les zones rurales d'Afrique et d'Asie. Les habitants des zones rurales n'ont généralement pas de protection sociale ou n'en ont qu'une insuffisante, en raison d'obstacles liés à la disponibilité, à l'accessibilité financière, à l'éloignement et à la qualité des services sociaux et des services de santé existant dans les zones rurales<sup>28</sup>. Les pays en développement ont également des difficultés à financer les programmes d'assistance sociale non contributifs tels que les pensions minimum de retraite, les programmes d'allocations familiales, les programmes de travail contre rémunération en espèces ou en vivres, les transferts d'actifs et les programmes de formation professionnelle destinés aux petits exploitants agricoles, aux travailleurs occasionnels, aux pêcheurs, aux exploitants forestiers et aux éleveurs.

31. L'extension de la protection sociale contributive est lente dans les zones rurales, où les travailleurs et leurs familles vivent souvent dans des situations précaires et vulnérables et n'ont pas les moyens de payer régulièrement leurs cotisations. Même lorsque la protection sociale couvre les zones rurales, il est rare qu'elle réponde efficacement aux vulnérabilités supplémentaires propres à ces zones. En outre, les besoins des femmes des zones rurales et d'autres groupes défavorisés sont systématiquement négligés dans la conception de nombreux programmes et politiques de protection sociale. Il est nécessaire d'adapter l'assurance sociale pour offrir des prestations qui répondent aux besoins des assurés, en mettant en place des mécanismes d'affiliation et de collecte des cotisations qui soient compatibles avec la capacité contributive des populations ainsi qu'avec les profils d'évolution de leur revenu. La conception et la mise en œuvre d'un socle de protection sociale efficace devraient également être au cœur des stratégies d'élimination de la pauvreté rurale.

32. Des obstacles spécifiques entravent l'accès des populations rurales aux services et prestations de protection sociale. Ils doivent être levés pour parvenir à une couverture universelle. On citera notamment : la conception des programmes nécessaires ; les obstacles juridiques qui empêchent les populations rurales, en particulier les ouvriers agricoles, d'accéder aux programmes de protection sociale ou d'y participer ; les obstacles financiers liés à la marge de manœuvre budgétaire limitée et à la faible capacité contributive des affiliés ; les obstacles administratifs et institutionnels tels que la lourdeur des procédures d'inscription aux programmes, à commencer par l'obligation de présenter une pièce d'identité ; la mauvaise accessibilité des services en milieu rural, qu'il s'agisse de leur emplacement physique, du manque d'information des populations ou de leur absence de confiance dans les systèmes de sécurité sociale. La structure des régimes de sécurité sociale peut également se révéler incompatible avec le caractère instable ou saisonnier de l'emploi agricole. Un autre problème qui fait obstacle à la réalisation d'une protection sociale universelle dans les zones rurales est le rang de priorité moindre accordé aux dispositifs de protection sociale dans les dépenses publiques, notamment à la suite des mesures d'assainissement budgétaire visant ces dispositifs. Ces mesures nuisent à la qualité des prestations, qui sont insuffisantes pour éviter aux populations de sombrer dans la pauvreté.

<sup>28</sup> André Allieu *et al.*, « Removing barriers to access social protection in rural areas: a core priority to achieve Sustainable Development Goal 1.3 », *Policy in Focus*, vol. 16, n° 1.

33. Pour étendre la protection sociale universelle aux zones rurales, il importe de tenir compte des conditions de vie et de travail en milieu rural, d'élargir et d'adapter les cadres juridiques de la protection sociale aux populations rurales, d'adapter les processus administratifs et opérationnels pour assurer une couverture efficace, de tenir compte des capacités contributives des populations concernées et de renforcer les moyens dont disposent les pays pour exécuter des programmes de protection sociale dans ces zones. Il est également essentiel d'élargir la marge de manœuvre budgétaire actuellement disponible pour le financement de la protection sociale.

#### **D. Emploi rural et travail décent**

34. Pour éliminer la pauvreté rurale grâce à la création d'emplois, il faut favoriser une croissance soutenue, équitable et partagée, stimulée par une transformation productive de l'agriculture et une transformation structurelle de l'économie rurale non agricole<sup>29</sup>. Les emplois agricoles représentent 55 % des emplois en Afrique subsaharienne, 44 % en Asie du Sud, 26 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 14 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 17 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 9 % en Europe et en Asie centrale<sup>30</sup>. La plupart des populations rurales dépendent, pour leur subsistance, des activités des systèmes alimentaires, en particulier de la production primaire. Les petites exploitations agricoles sont souvent le socle de l'économie rurale dans les pays en développement, à côté des activités non agricoles des systèmes agroalimentaires dont elles dépendent. Les politiques et les investissements visant à éliminer la pauvreté rurale doivent donc essentiellement s'attacher à créer des possibilités d'emploi dans les systèmes alimentaires et les activités économiques connexes. Ces mesures, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure rurale, permettront d'accroître les possibilités d'emplois décents dans ce secteur de l'économie et de contribuer ainsi à l'élimination de la pauvreté rurale. La croissance dont tirent parti les petits exploitants locaux a en outre des répercussions plus larges sur l'économie rurale et génère de nouvelles perspectives commerciales. La pratique d'une agriculture diversifiée ou d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels peut également faire progresser la nutrition et améliorer ainsi la santé et la productivité de tous. Les compétences et les connaissances acquises en matière d'accroissement de la productivité grâce au développement des petites exploitations peuvent en outre être utilisées dans d'autres secteurs ruraux locaux.

35. Les femmes des zones rurales représentent une part importante de la population active agricole. Elles entrent pour 41 % dans la main-d'œuvre agricole mondiale et pour 49 % dans la main-d'œuvre agricole des pays à faible revenu. Elles sont beaucoup moins susceptibles que les hommes d'occuper des emplois ruraux salariés et sont plus actives dans l'économie rurale informelle. Elles sont souvent recrutées pour des emplois peu qualifiés, peu productifs et non rémunérés assortis de longues heures de travail, de conditions de travail dangereuses et d'une protection sociale limitée. Elles assument également une part disproportionnée des travaux domestiques et des tâches de prise en charge, qui ne sont ni reconnus ni rémunérés. La plupart des femmes rurales qui exercent un travail rémunéré sont employées à temps partiel, dans des activités saisonnières et dans des activités qui exigent beaucoup de temps et un

<sup>29</sup> Fonds international de développement agricole, *Rapport sur le développement rural 2016 : Encourager une transformation inclusive du monde rural* (Quintily, Rome, 2016).

<sup>30</sup> Données de la Banque mondiale, « Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois) (estimation modélisée par l'OIT) ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.ZS>.

personnel nombreux. Dans les zones rurales, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes peut atteindre jusqu'à 40 %<sup>31</sup>.

36. Dans la plupart des pays en développement, l'insuffisance des progrès dans la transformation de l'agriculture et la diversification des économies rurales s'est traduite par une croissance moins inclusive et peu créatrice d'emplois. Peu d'emplois ont ainsi été générés pour absorber la main-d'œuvre rurale excédentaire. De nombreux pays, en particulier les pays les moins avancés, ne disposent toujours pas des capacités productives nécessaires pour transformer leur économie nationale, y compris leur économie rurale. Ils manquent de ressources productives, de capacités entrepreneuriales et institutionnelles et de liens de production. Pour qu'une réelle transformation puisse avoir lieu, les régions doivent s'appuyer sur les biens ou les services qu'elles peuvent produire de manière efficace et concurrentielle, ce qui implique de renforcer les investissements dans le capital physique, humain, social et environnemental et de faire l'acquisition de technologies et d'innovations technologiques. À long terme, à mesure que les possibilités d'emploi augmenteront dans le secteur rural non agricole, les progrès réalisés dans ces domaines se traduiront par une réduction substantielle de la pauvreté.

## E. Développement agricole et développement rural inclusif

37. Soixante-quinze pour cent des habitants des pays en développement vivent dans des zones rurales. La plupart d'entre eux sont des petits exploitants et des agriculteurs familiaux dont la subsistance dépend de l'agriculture et des activités connexes. Puisque la plupart des pauvres en milieu rural œuvrent dans le secteur agricole, l'amélioration de la productivité des petits exploitants peut avoir un impact beaucoup plus important sur la pauvreté et la nutrition dans ces régions que dans les zones urbaines. Dans les pays à faible revenu, la croissance associée à l'agriculture est deux à quatre fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance générée par les secteurs non agricoles<sup>32</sup>. Les petites exploitations agricoles jouent souvent un rôle crucial dans le maintien de services environnementaux et de systèmes de ressources naturelles complexes et durables, même si elles sont soumises à des pressions croissantes de toutes sortes.

38. Malgré leur potentiel, ces exploitations doivent faire face à des défis multiples et interdépendants qui limitent leur contribution potentielle à la sortie des ménages de la pauvreté. On peut notamment citer la dépendance persistante à l'égard des variétés à faible rendement et des pratiques agricoles traditionnelles, la petite taille des propriétés foncières, l'absence de sécurité des droits fonciers, l'insuffisance des infrastructures d'irrigation, la prévalence des maladies et des ravageurs, la faible utilisation des engrais, l'instabilité des prix des produits de base et l'insuffisance des investissements publics et privés dans l'agriculture. Elles sont aussi souvent tributaires de ressources naturelles plus fragiles et de zones ayant un rendement plus faible, comme les forêts et les montagnes, les terres arides et les régions côtières éloignées, ce qui les rend plus vulnérables face à la variabilité du climat, aux changements climatiques et à d'autres risques. En outre, les petits exploitants, en particulier les femmes, ont un accès limité aux intrants agricoles, aux services de vulgarisation, au crédit, aux assurances et à la protection sociale, souvent en raison de leur éloignement géographique. L'absence de droits ou de reconnaissance des

<sup>31</sup> OIT, « Rural women at work: bridging the gaps », fiche d'information, 6 mars 2018. Disponible à l'adresse suivante : [www.ilo.org/global/topics/equality-and-discrimination/publications/WCMS\\_619691/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/topics/equality-and-discrimination/publications/WCMS_619691/lang--en/index.htm) (en anglais seulement).

<sup>32</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

droits sur les ressources naturelles comme la terre, l'eau, les ressources halieutiques et les pâturages aggrave leurs difficultés.

39. Le manque d'avancées dans les réformes agricoles et l'absence de cadre politique propice à l'investissement privé sont aussi des enjeux majeurs, alors que les phénomènes météorologiques extrêmes, d'une fréquence et d'une intensité accrues, compromettent la productivité de l'agriculture. Un autre problème auquel les pays en développement doivent faire face tient au fait que l'agriculture n'est souvent pas bien prise en compte dans les stratégies d'élimination de la pauvreté ou qu'on ne lui accorde pas l'attention qu'elle mérite au moment de déterminer les priorités politiques et d'utiliser les ressources publiques pour honorer des engagements ou réaliser des investissements. Il arrive aussi que les politiques visant à accroître l'intensification et la commercialisation n'accordent pas une juste place aux systèmes agricoles complexes, intégrés et souvent plus durables utilisés par les petits producteurs et les producteurs marginaux. Au titre de l'objectif de développement durable n° 2, les gouvernements sont invités à accroître les investissements dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces dernières années, pourtant, on observe, dans tous les pays en développement, un déclin de l'indice d'orientation agricole, qui donne un aperçu de l'importance accordée aux dépenses agricoles dans les budgets publics<sup>33</sup>.

40. La lutte contre la pauvreté rurale exige donc des interventions intégrées, intersectorielles, multipartites et adaptées au contexte, la priorité étant accordée à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles durables. Il s'agit d'appliquer des politiques et des programmes de réforme agraire axés sur les pauvres qui permettent notamment de garantir le caractère équitable de la sécurité des droits fonciers pour les femmes et les hommes qui pratiquent l'agriculture de subsistance, d'offrir des services d'appui agricoles et d'améliorer l'accès aux marchés, à l'eau, au crédit, aux services de vulgarisation ainsi qu'aux connaissances et innovations associées à la mise en place de systèmes de production durables. Les réformes agraires devraient inciter les agriculteurs à investir dans leurs terres et favoriser l'accès aux marchés et aux services agricoles. S'agissant de l'adaptation aux changements climatiques, l'accent devrait être mis sur l'amélioration de la résilience des moyens de subsistance et des systèmes agricoles ruraux grâce à l'adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat et écologiquement durables. La conservation, la restauration et la revitalisation des ressources naturelles et de la biodiversité devraient bénéficier directement aux populations rurales pauvres, en particulier celles qui vivent dans des zones marginales reculées. Des mesures d'incitation et de soutien pourraient être nécessaires pour encourager le maintien et l'adoption de telles pratiques par les petits agriculteurs. Des liens devraient également être créés entre les agriculteurs et les marchés et les chaînes de valeur agricoles renforcées. Les mécanismes d'appui axés sur les marchés devraient tenir compte des rôles divers et changeants des femmes et des hommes dans les chaînes de valeur agricoles.

## F. Inclusion financière

41. En 2017, environ 1,7 milliard d'adultes dans le monde n'avaient pas de compte bancaire. Une grande partie d'entre eux vivaient dans des zones rurales et des régions reculées des pays en développement et environ 56 % étaient des femmes. Dans le Caucase et en Asie centrale, 45 % seulement des adultes ont un compte bancaire. C'est 20 % de moins que la moyenne des autres marchés émergents. En Afrique subsaharienne, le pourcentage d'adultes titulaires d'un compte d'argent mobile a doublé entre 2014 et 2017, atteignant 21 %, soit le taux le plus élevé au monde. Dans

<sup>33</sup> Geoffrey Gertz *et al.*, « When will things change? Looking for signs of progress on ending rural hunger », note d'orientation de la Brookings Institution, octobre 2017.

les zones rurales, toutefois, l'accès aux services bancaires et financiers reste faible. Il faut donc s'efforcer d'imiter le succès des plateformes d'argent mobile mises en place au Kenya, où elles ont permis à près de 97 % de la population d'accéder à des services financiers. En Chine, l'utilisation des plateformes de paiement par Internet ou par téléphone mobile a augmenté, mais 200 millions d'adultes ruraux sont toujours exclus du système financier formel<sup>34</sup>. Le coût des infrastructures est l'un des principaux obstacles à l'inclusion financière à grande échelle dans les zones rurales.

42. L'accès limité aux services financiers compromet les investissements dans l'agriculture ainsi que dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises qui peuvent contribuer à éliminer la pauvreté et à créer des emplois dans les zones rurales. Plusieurs facteurs continuent en outre d'entraver le développement de marchés financiers dynamiques dans les zones rurales, notamment les coûts de transaction élevés associés à la faible densité démographique et à l'insuffisance des infrastructures. En Afrique, les deux tiers des clients potentiels de la microfinance ont des difficultés à lire et à écrire et nombreux sont ceux qui ne parlent pas la langue majoritaire du pays. Dans les pays en développement, la plupart des pauvres en milieu rural sont des petits exploitants agricoles, qui sont exposés à un niveau de risque élevé. Ils préfèrent donc qu'on leur apporte un soutien flexible, familier et concret, car ils peuvent ainsi recourir aux stratégies qui leur conviennent pour accroître leur résilience. La conception de services financiers adaptés aux clients qui ont ces types de priorités, mais qui n'ont qu'une faible capacité financière peut contribuer à des modèles d'activité durables et inclusifs. On cite en outre souvent l'éloignement par rapport aux banques comme l'un des obstacles à l'inclusion financière de base. S'agissant de l'inclusion sur les marchés de capitaux plus complexes, on constate que le déficit de financement est plus important chez les femmes, qui ne bénéficient que de 10 % du crédit accordé aux petits exploitants agricoles et de moins de 1 % du crédit total consenti au secteur agricole.

## **G. Nécessité de combler les lacunes dans les infrastructures et les services essentiels**

43. L'accès aux infrastructures et aux services de base est essentiel à l'élimination de la pauvreté, à la réduction des inégalités et à la promotion de l'inclusion sociale. Des infrastructures rurales fiables et de qualité peuvent contribuer à accroître la productivité de l'agriculture et des entreprises rurales, y compris les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Elles peuvent aussi attirer des investissements privés dans les zones rurales et faciliter l'intégration des marchés intérieurs. La fourniture de services de base comme l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité et l'assainissement permet d'améliorer le capital humain et la productivité du travail. En Afrique du Sud, le raccordement massif des ménages ruraux au réseau électrique a entraîné une nette augmentation du taux d'emploi des femmes en les libérant de tâches domestiques et en facilitant la création de microentreprises<sup>35</sup>. Au Bangladesh, l'expansion de l'irrigation, du réseau de routes pavées, du réseau électrique et de l'accès au crédit a entraîné une hausse des revenus ruraux agricoles et non agricoles<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Asli Demirgüç-Kunt *et al.*, *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution* (Banque mondiale, Washington D.C., 2018).

<sup>35</sup> Taryn Dinkelman, « The effects of rural electrification on employment: new evidence from South Africa », *American Economic Review*, vol. 101, n° 7.

<sup>36</sup> Shahidur R. Khandker et Gayatri B. Koolwal, « How infrastructure and financial institutions affect rural income and poverty: evidence from Bangladesh », *Journal of Development Studies*, vol. 46, n° 6.

44. Malgré ces progrès indéniables, les investissements dans les infrastructures rurales ont pris du retard par rapport à ceux consacrés aux infrastructures des zones urbaines. Les habitants des zones rurales ont ainsi un accès plus limité à l'eau potable et à l'assainissement, à l'électricité et aux technologies de l'information et des communications. Environ 41 % seulement d'entre eux ont accès à l'eau potable par canalisation et 80 % recourent à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson, contre 83 % et 95 % des habitants des zones urbaines, respectivement<sup>37</sup>. En Afrique subsaharienne, 19 % seulement de la population rurale avait accès à l'électricité en 2014, contre 63 % de la population urbaine. Dans les pays les moins avancés, plus de 60 % de la population n'ont pas accès à l'électricité, contre environ 10 % dans les autres pays en développement. Les taux d'accès des pauvres en milieu rural, des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des groupes autochtones sont encore plus faibles. Le manque d'infrastructures adéquates empêche également les petits exploitants agricoles de jouer un rôle actif sur les marchés locaux, régionaux et nationaux. Les collectivités rurales éloignées font aussi face à des coûts élevés et à un manque général d'infrastructures de transport, ce qui se traduit par une baisse de la productivité et un accroissement des coûts des aliments, de l'énergie et d'autres services de base. L'élimination de la pauvreté rurale exige des investissements accrus visant à remédier à l'insuffisance des infrastructures.

## H. Réduction de la fracture numérique

45. À l'heure de la mondialisation, le fossé qui existe à l'intérieur des pays et entre eux pour ce qui est de l'accès aux technologies de l'information et des communications est un obstacle majeur au progrès des pays en développement et un facteur de la persistance de la pauvreté et de l'accroissement des inégalités. Cette fracture numérique s'est néanmoins réduite ces dix dernières années si l'on considère l'évolution du nombre de lignes téléphoniques fixes, d'abonnés à des services de téléphonie mobile et d'utilisateurs d'Internet. En 2018, plus de la moitié de la population mondiale, à savoir 3,9 milliards d'habitants, était connectée à Internet, dont 20 % de la population des pays les moins avancés, 45 % de la population des pays en développement et 80 % de la population des pays développés. De plus, environ 90 % de la population mondiale sont désormais couverts par un réseau de téléphonie mobile 3G ou de qualité supérieure (voir E/2019/68). L'Afrique subsaharienne est la région qui fait face aux obstacles les plus importants car c'est elle qui accuse le plus grand retard en ce qui concerne la disponibilité, le coût et l'utilisation des technologies de l'information et des communications. En 2017, l'Afrique se classait au dernier rang selon l'Indice d'accès au numérique, avec une valeur moyenne de 2,64 points. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, si les abonnements aux services d'accès au haut débit ont augmenté dans 45 des 47 pays ayant communiqué des données entre 2000 et 2015, 58 % de la population restaient néanmoins privés d'accès à Internet<sup>38</sup>. Enfin, en Amérique latine, la part de la population ayant accès à Internet est de 57 %.

46. Les principaux obstacles à l'élargissement de l'accès au haut débit dans les zones rurales sont les coûts élevés de la prestation de services, qui découlent de l'isolement, de la faible densité de population et, dans certains cas, du relief de ces zones. Il faut noter que la fracture numérique sépare également les sexes et les milieux

<sup>37</sup> OMS, *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène : Mise à jour 2017 et évaluation des ODD* (OMS, Genève, 2017). Disponible à l'adresse suivante : [www.who.int/water\\_sanitation\\_health/publications/jmp-2017/fr/](http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/jmp-2017/fr/).

<sup>38</sup> Banque asiatique de développement, *Key indicators for Asia and the Pacific 2016* (Banque asiatique de développement, Manille, 2018).

socioéconomiques, les femmes, les écoles, les établissements de santé et les entreprises en milieu pauvre et rural étant les plus mal desservis par les services d'information et de communications. Ces services, au demeurant, voient leur importance grandir dans les économies fondées sur les données, qui font une place de plus en plus grande aux services mobiles et aux transactions électroniques. S'ils veulent combler le fossé numérique, les pays doivent s'attaquer aux problèmes posés par l'insuffisance des infrastructures physiques et des services fournis. Ils doivent s'employer à généraliser la prestation de services abordables, à accroître l'accessibilité, la qualité et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les zones rurales et à doter ces régions de connexions à haut débit. Il leur faut également encourager la concurrence sur les marchés intérieurs des télécommunications afin de réduire les frais d'accès aux réseaux, de développer les infrastructures de l'information et de propager les contenus en ligne grâce au multilinguisme et, notamment, à la création de contenus en langues locales. Les avancées enregistrées dans ces domaines diminueront la marginalisation économique, sociale et politique des populations rurales. Toutefois, la plupart des pays en développement n'ayant ni les capacités ni les moyens financiers nécessaires pour combler ces fossés par eux-mêmes, ils auront besoin de l'aide de la communauté internationale.

## I. Changements climatiques, catastrophes et conflits

47. Les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les sécheresses, les incendies et les conflits ont des effets particulièrement marqués sur les populations rurales pauvres, en particulier celles qui n'ont pas les ressources et les capacités d'adaptation nécessaires pour faire face aux répercussions des pressions et des chocs climatiques. Environ 59 % des personnes totalement démunies vivent dans des situations de vulnérabilité et de précarité dues aux changements climatiques ou à des conflits, voire aux deux. La vulnérabilité face aux changements climatiques est source de forte insécurité alimentaire et de conflits pour l'accès aux ressources naturelles. On peut citer à titre d'exemple la Corne de l'Afrique, où la sécheresse est le plus destructeur des phénomènes climatiques naturels et l'un des principaux facteurs des conflits intercommunautaires persistants ayant pour objet les terres, les pâturages et l'accès à l'eau douce.

48. En raison de la variabilité du climat, la part de l'agriculture dans la croissance économique diminue à mesure que les exportations de produits agricoles déclinent et que les ménages essuient d'importantes pertes économiques. Les changements climatiques pourraient faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici à 2030 si rien n'est fait aujourd'hui, alors que 200 millions de personnes risquent d'être déplacées par des catastrophes climatiques plus fréquentes et plus graves. Le paludisme, la diarrhée, le stress thermique et la malnutrition pourraient causer 250 000 décès supplémentaires par année<sup>39</sup>. En Amérique latine, les changements climatiques aggravent la pauvreté rurale. Ils sont une cause majeure du déclin des rendements agricoles et de l'exode rural. L'Éthiopie, pour sa part, a perdu plus de 13 % de sa production agricole de 1991 à 2008 à cause des sécheresses<sup>40</sup>.

49. Faute d'évaluation et de recensement systématiques des zones les plus vulnérables face aux phénomènes météorologiques extrêmes causés par les catastrophes liées aux changements climatiques, en particulier les sécheresses et les

<sup>39</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2016: le développement humain pour tous* (Lowe-Martin Group, Ottawa, Canada, 2016).

<sup>40</sup> Emerta Asaminew Aragie, « Climate change, growth and poverty in Ethiopia », *Climate Change and African Political Stability, Working Paper No. 3*, juin 2013.

inondations, les effets des changements climatiques sur la pauvreté rurale risquent de s'amplifier. L'absence de cadre commun d'évaluation des vulnérabilités et des capacités d'atténuation et d'adaptation entraîne des incohérences dans les stratégies d'élimination de la pauvreté. Il est également nécessaire d'accroître la collaboration afin d'intégrer à l'échelle régionale les dispositifs d'alerte rapide nationaux, ce qui permettra de renforcer leur efficacité en matière d'atténuation des effets possibles des changements climatiques.

50. Les pays doivent donc faire de l'élimination de la pauvreté un élément central de leurs programmes de lutte contre les changements climatiques et mener des évaluations des vulnérabilités et de l'impact des stratégies d'atténuation et d'adaptation afin de mieux comprendre les besoins et priorités des populations pauvres exposées aux risques climatiques et les incidences que pourraient avoir sur elles les politiques et pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation. Ils doivent également s'attaquer aux obstacles qui empêchent les personnes démunies vivant en milieu rural d'adapter ou de diversifier leurs moyens d'existence pour faire face aux changements climatiques. En ce qui concerne les conflits, il convient de chercher à mieux comprendre les liens qui les unissent à l'accès aux ressources, à l'exclusion et à la pauvreté.

## **J. Institutions**

51. L'élimination de la pauvreté rurale passera également par un renforcement des institutions, notamment des moyens dont disposent les institutions publiques et les organisations rurales pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de développement agricole et rural. Les institutions doivent être dotées de capacités suffisantes pour créer un environnement favorable aux petits exploitants agricoles et aux investisseurs privés et offrir à l'ensemble des personnes vivant en milieu rural des services publics de qualité, notamment des services de protection sociale. Toutefois, dans la plupart des pays en développement, les difficultés liées à l'absence d'institutions publiques robustes, à l'insuffisance des capacités et au manque d'efficacité et d'intégration entravent les efforts visant à éliminer la pauvreté rurale. Dans certains cas, les institutions et politiques rurales ont fait preuve de discrimination à l'égard des milieux agricoles et ruraux, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les membres de groupes autochtones vivant en zone rurale. En outre, il est souvent arrivé que des institutions ignorent le principe d'égalité des citoyens et privent certains groupes sociaux de leurs droits fondamentaux, de leur identité juridique et de leur droit à l'égalité des chances dans l'emploi.

52. Dans bien des cas, les institutions ne fournissent pas les biens et services publics qui sont attendus d'elles faute des ressources et des capacités requises pour appliquer des mécanismes de coordination multisectorielle et formuler et exécuter les politiques et stratégies voulues. Ces difficultés tiennent généralement à l'absence de registres et de systèmes d'information communs ou coordonnés couvrant les pauvres des zones rurales. Il en résulte un manque de cohérence et de coordination entre les ministères dans l'élaboration des politiques, qui perpétue le décalage existant entre les interventions dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition, de l'environnement et de la protection sociale et les grandes stratégies de développement rural. Une meilleure coordination entre les différents ministères d'exécution est nécessaire pour faire en sorte que leurs interventions se complètent et créent des synergies. L'adoption d'une démarche harmonisée à l'échelle de l'ensemble de l'administration, propre à renforcer les liens entre les institutions, pourrait se heurter à des difficultés en raison du fossé numérique qui sépare les milieux urbains et ruraux.

53. Si les institutions nationales sont les moteurs de la transformation des zones rurales, le développement rural n'en reste pas moins également un processus local. Du fait de leur impuissance à associer pleinement les organisations locales, notamment les groupes de femmes, et les communautés rurales à la prise de décisions qui les concernent directement, ces institutions ne sont généralement pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins fondamentaux des populations pauvres. Dans de nombreux pays en développement, les institutions locales déterminent les échanges sociaux, politiques et économiques et orientent les flux des ressources provenant des gouvernements nationaux, des organisations de la société civile et des partenaires de développement. Elles régissent également l'accès aux ressources productives, telles que la terre et l'eau, et jouent un rôle crucial dans la fourniture de biens et services d'intérêt public et la création de conditions propices à la participation et à l'autonomisation des populations rurales, notamment pour renforcer leur résilience face aux différents chocs qu'elles pourraient subir. Les institutions locales doivent donc être consolidées et dotées des moyens financiers et humains dont elles ont besoin pour mener à bien leurs tâches.

## K. Financement de l'élimination de la pauvreté en milieu rural

54. L'ampleur et l'urgence de l'action à entreprendre pour éliminer la pauvreté en milieu rural et contribuer ainsi à la mise en œuvre du Programme 2030 rendent impérative la mobilisation de ressources publiques nationales, de financements privés nationaux et internationaux et d'apports d'aide publique au développement. Si des progrès ont été accomplis à cet égard, ceux-ci n'ont pas été également répartis à l'intérieur des pays et entre eux. L'insuffisance des ressources nécessaires pour mettre en place de nouvelles capacités productives et élargir les capacités existantes ainsi que pour financer les investissements dans les zones rurales afin de répondre aux besoins de leurs populations compromet les efforts qui sont faits pour éliminer la pauvreté rurale, en particulier en Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés. La question de l'endettement et de la viabilité de la dette continue également de poser problème, une trentaine de pays parmi les moins avancés et les autres pays vulnérables étant surendettés ou exposés à un risque de surendettement grave, ce qui nuit à leur capacité d'investir pour réaliser les objectifs de développement durable<sup>41</sup>.

55. Pour éliminer la pauvreté rurale, il faudrait orienter les investissements vers les secteurs ayant le plus fort impact, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et l'infrastructure. Or, les déficits de financement dans ces secteurs demeurent importants. Il manque ainsi 39 milliards de dollars par an pour assurer une éducation préprimaire, primaire et secondaire universelle de bonne qualité dans les pays à revenu faible et moyen inférieur au cours de la période 2015-2030<sup>42</sup>. Pour satisfaire une demande en produits alimentaires qui devrait augmenter de 70 % d'ici à 2050, au moins 80 milliards de dollars d'investissements annuels seront nécessaires<sup>43</sup>. Les ressources requises pour financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets sont elles aussi insuffisantes.

56. Pour combler les déficits de financement dont pâtissent les zones rurales, les dépenses intérieures doivent être complétées par des investissements privés, des

<sup>41</sup> *Financing for Sustainable Development Report 2019* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.I.7) (disponible en anglais uniquement).

<sup>42</sup> UNESCO, « Chiffrer le droit à l'éducation : le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030 », document de référence n° 18, juillet 2015.

<sup>43</sup> Banque mondiale, « Agriculture finance and agriculture insurance: key messages », note d'orientation, 2 février 2018. Disponible à l'adresse suivante: [www.worldbank.org/en/topic/financialsector/brief/smes-finance](http://www.worldbank.org/en/topic/financialsector/brief/smes-finance) (en anglais uniquement).

partenariats public-privé et des apports d'aide publique au développement. Les pays doivent également tirer parti de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire pour générer de nouvelles sources de financement de la lutte contre la pauvreté.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

57. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, objectif primordial du Programme 2030, ne sera possible que si l'on parvient à vaincre la pauvreté rurale. Celle-ci trouve ses racines profondes dans des distorsions structurelles et des problèmes complexes de politique générale que l'on ne règlera qu'avec une forte volonté politique, des interventions intégrées et spécifiques et des plans directeurs multisectoriels et coordonnés, qui permettront de combler les nombreux fossés et de surmonter les multiples obstacles qui entravent le développement rural et maintiennent les populations dans un cercle vicieux où la faiblesse du capital humain, le bas niveau de la productivité et la pauvreté se perpétuent. Les États Membres souhaiteront peut-être examiner les recommandations suivantes :

a) Les pays devraient promouvoir des politiques sociales, économiques et agricoles et des politiques de développement rural spécifiques et coordonnées. Les politiques sociales devraient viser à accroître le capital humain dans les zones rurales et à garantir l'accès à une protection sociale adéquate. Les politiques macroéconomiques devraient encourager une croissance plus inclusive et génératrice d'emplois. Les politiques agricoles devraient viser à stimuler la productivité agricole, tandis que les politiques de développement rural devraient avoir pour but d'améliorer l'accès aux infrastructures rurales et aux services de base ainsi que leur qualité et de créer des emplois en dehors du secteur agricole ;

b) Les pays devraient privilégier les investissements qui renforcent les capacités productives et stimulent la transformation structurelle des économies rurales, élargissent les perspectives de l'économie rurale non agricole et améliorent la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises rurales. Pour améliorer les résultats en matière d'éducation et de santé et renforcer ainsi le capital humain rural, il faudrait s'employer à réduire les inégalités d'accès à l'éducation et aux soins de santé. Davantage devrait être fait non seulement pour augmenter le taux de scolarisation mais également pour renforcer les acquis scolaires, tout en développant les initiatives de formation professionnelle continue. La mise en place de systèmes de santé ruraux robustes et les interventions intersectorielles dans le domaine de la santé en milieu rural devraient avoir pour but la réduction de la charge de morbidité dans les zones rurales ainsi que des écarts qui séparent le monde rural et urbain en matière de santé ;

c) Les pays devraient accroître les investissements dans l'agriculture et concevoir des stratégies et des programmes de développement en faveur des pauvres qui soient complémentaires et tiennent compte des contraintes structurelles auxquelles font face les ménages ruraux pauvres. Il s'agit notamment d'assurer la sécurité de la propriété foncière et de faire en sorte que les personnes vivant en milieu rural, en particulier les femmes et les jeunes, aient davantage accès aux services de conseil et de vulgarisation agricole, aux marchés, aux technologies nouvelles et aux services financiers inclusifs, qu'elles exercent davantage de contrôle sur les ressources naturelles et qu'elles veillent à une gestion plus durable de ces ressources ;

d) Les pays devraient s'employer à réduire la fracture numérique en investissant dans les infrastructures propres à élargir l'accès des populations

rurales à des outils et services technologiques abordables, en améliorant les compétences et les formations requises pour l'utilisation de ces outils, en favorisant une culture de l'innovation et en éliminant les préjugés sexistes et autres. Leur action à cet égard devrait également viser à tirer parti des services financiers technologiques pour promouvoir l'inclusion financière. Des efforts devraient notamment être faits pour renforcer les connaissances et les compétences financières, la protection des consommateurs et la réglementation connexe, pour délivrer des pièces d'identité valides et pour soutenir les établissements financiers qui adaptent leurs produits aux besoins des pauvres en milieu rural ;

e) Les pays devraient étendre la couverture sociale, notamment la protection sociale minimale, renforcer l'aptitude des institutions à concevoir et à mettre à exécution des programmes adaptés, accroître les investissements et supprimer les obstacles qui empêchent les populations rurales de bénéficier des dispositifs de protection sociale, notamment les lois qui les excluent expressément du bénéfice de cette protection ;

f) Pour mettre fin aux inégalités auxquelles font face les femmes en milieu rural, les pays devraient adopter des approches globales et intégrées visant la mise en place des conditions requises pour que les femmes réussissent économiquement, notamment en leur garantissant l'égalité d'accès aux ressources productives telles que la terre et les services financiers, en leur permettant de contrôler ces ressources et en veillant à ce qu'elles participent davantage aux processus décisionnels et y soient mieux représentées ;

g) Pour remédier aux pièges géographiques de la pauvreté, les pays devraient envisager d'adopter des stratégies et des mesures d'élimination de la pauvreté axées sur les zones rurales et consistant notamment à attirer des investissements dans les zones rurales sinistrées où la pauvreté est fortement concentrée, en particulier celles qui ont des ressources naturelles limitées ou qui pâtissent de conditions écologiques extrêmement difficiles.

---